



Education Permanente

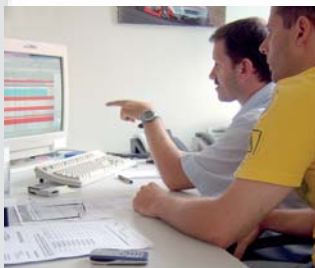
L'expertise des professionnels est de plus en plus contrôlée au moyen de labels de qualité. Pour exercer correctement son métier, un professionnel doit continuellement mettre à jour ses connaissances et acquérir des aptitudes supplémentaires. L'Education Permanente est l'instrument de prédilection pour maintenir celles-ci au niveau le plus élevé.

L'administration de l'Education Permanente

Le processus administratif lié à l'Education Permanente est très lourd et parcellaire. Il manque par exemple un contrôle sur le suivi et la qualité des formations, un accès à l'état de l'Education Permanente de chaque professionnel et des informations concernant d'autres activités, que les professionnels peuvent également faire valoir dans le cadre de l'Education Permanente. PE-online est un instrument performant qui assure la gestion administrative de l'Education Permanente.

PE-online

PE-online permet au professionnel, à l'association professionnelle et à l'institut de formation de gérer de manière simple toutes les étapes de l'Education Permanente et d'améliorer ainsi la qualité du travail des professionnels. PE-online assure l'automatisation complète de l'administration liée à l'Education Permanente.



L'association professionnelle

fixe les critères d'agrément des formations et rend disponible via la plateforme les formations accréditées. Les formations suivies par les professionnels sont mises à jour en temps réel et le système gère automatiquement le suivi administratif. En dernier ressort et sur base des informations délivrées sur le portail, elle décide de valider ou non le niveau de formation atteint par chaque professionnel.



Le professionnel

dispose en permanence d'un aperçu actualisé de son niveau de formation et peut voir directement quelles formations lui manquent pour atteindre l'objectif fixé. Il peut s'inscrire à un cours ou indiquer une autre activité, comme la rédaction d'un article dans une revue professionnelle. Il a accès à la liste complète des cours accrédités et peut facilement choisir les cours qui lui permettront d'atteindre son objectif.



Chaque institut de formation

peut soumettre via le portail les cours à faire accréditer par les associations professionnelles. Après acceptation, les cours apparaissent de façon bien ordonnée et par catégories sur le portail PE-online. La délivrance de certificats digitaux est également prévue.

Fonctionnalités de PE-online

Professionnel

- Recherche de cours accrédités
- Recherche avancée de cours spécifiques (par thème ou caractéristiques)
- Enregistrement des activités d'Education Permanente selon les règles définies par l'association professionnelle
- Accès à son état d'Education Permanente
- Comptabilisation automatique des crédits de formation, selon les règles définies par l'association professionnelle
- Echange de messages avec les associations professionnelles
- Inscription à un cours
- Envoi /réception de rappels automatiques

Institut de formation

- Enregistrement d'un cours avec ses caractéristiques
- Suggestion de cours à l'association professionnelle pour accréditation
- Accès à l'état d'accréditation des cours
- Enregistrement des présences des professionnels aux formations.
- Délivrance de certificats en ligne
- Gestion automatique de l'administration auprès des associations professionnelles.

Association professionnelle

- Gestion automatique de toutes les activités d'Education Permanente et formations selon les règles définies par elle
- Gestion de plusieurs associations professionnelles
- Accès à l'état d'Education Permanente
- Création de rapports sur mesure
- Obtention d'évaluations en ligne des formations
- Accréditation des formations
- Mise à disposition d'un catalogue de cours
- Gestion des professionnels
- Adaptation de la forme au style maison de l'association
- Intégration du portail aux systèmes existants

Toutes les fonctionnalités peuvent être configurées facilement pour chaque association professionnelle. Ainsi PE-online est l'outil idéal de gestion des processus d'Education Permanente.



Objectif

Réunir sur une plateforme unique les différentes parties impliquées dans les étapes d'Education Permanente, à savoir les instituts de formation, les associations professionnelles et les professionnels.

Groupe-cible

Les instituts de formation qui dispensent des cours dans le cadre de l'Education Permanente, les associations professionnelles qui accréditent les formations et les professionnels eux-mêmes qui sont soumis à une obligation d'Education Permanente.

Produit

Portail internet flexible, sécurisé et facile à configurer pour chaque association professionnelle.

Technique

PE-online est une application conforme au standard Web 2.0. N'importe quel navigateur internet vous donne un accès en toute sécurité à toutes les fonctionnalités de PE-online.

Plus d'informations

Nous sommes à votre disposition pour une démonstration, sans engagement de votre part, pendant laquelle vous pourrez vous rendre compte de la façon dont PE-online gère votre processus de formation et s'intègre dans votre organisation. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter un de nos conseillers.

PE-online est un produit de la société Xaurum.



Xaurum Belux ■ De Quirinilaan 4 ■ 1560 Hoeilaart
☎ +32 (0)2 657 36 55 ■ ☎ +32 (0)2 657 09 41 ■ e-mail: info@xaurum.be

Xaurum Pays-Bas ■ Charles Petitweg 37-12 ■ 4827 HJ Breda ■ Postbus 6546 ■ 4802 HM Breda
☎ +31 (0)76 549 99 99 ■ ☎ +31 (0)76 542 50 74 ■ e-mail: info@xaurum.nl

www.xaurum.com